

7.1.2015

A8-0058/4

Amendement 4
Notis Marias
au nom du groupe ECR

Rapport
Jarosław Wałęsa
Rapport annuel relatif aux activités du Médiateur européen en 2013
2014/2159(INI)

A8-0058/2014

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

***B bis. considérant que la crise financière
a entraîné une crise économique et
sociale dont l'effet est la remise en cause
des institutions de l'Union;***

Or. el

7.1.2015

A8-0058/5

Amendement 5

Notis Marias

au nom du groupe ECR

Rapport

Jarosław Wałęsa

Rapport annuel relatif aux activités du Médiateur européen en 2013
2014/2159(INI)

A8-0058/2014

Proposition de résolution

Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. souscrit sans réserve au nouvel objectif d'ensemble que s'est donné la Médiatrice, qui est d'aider à renforcer les structures et les institutions en termes de responsabilité et de transparence au niveau européen, ***en vue d'encourager une bonne administration pour tous les citoyens et résidents de l'Union***, et de contribuer à améliorer la qualité de la démocratie dans l'Union; réaffirme le rôle crucial du Médiateur européen, qui doit répondre aux préoccupations des citoyens et contribuer à combler le profond fossé qui les sépare des institutions européennes;

Amendement

3. souscrit sans réserve au nouvel objectif d'ensemble que s'est donné la Médiatrice, qui est d'aider à renforcer les structures et les institutions en termes de responsabilité et de transparence au niveau européen, ***notamment en ce qui concerne l'Eurogroupe et la Troïka***, et de contribuer à améliorer la qualité de la démocratie dans l'Union; réaffirme le rôle crucial du Médiateur européen, qui doit répondre aux préoccupations des citoyens et contribuer à combler le profond fossé qui les sépare des institutions européennes;

Or. el

7.1.2015

A8-0058/6

Amendement 6

Notis Marias

au nom du groupe ECR

Rapport

Jarosław Wałęsa

Rapport annuel relatif aux activités du Médiateur européen en 2013
2014/2159(INI)

A8-0058/2014

Proposition de résolution

Paragraphe 9 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

***9 bis. relève qu'il est nécessaire que la
Médiatrice mène une enquête quant au
respect par la Troïka de la Charte des
droits fondamentaux de l'Union
européenne;***

Or. el

7.1.2015

A8-0058/7

Amendement 7
Notis Marias
au nom du groupe ECR

Rapport
Jarosław Wałęsa
Rapport annuel relatif aux activités du Médiateur européen en 2013
2014/2159(INI)

A8-0058/2014

Proposition de résolution
Paragraphe 14 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

14 bis. relève qu'il est nécessaire que la Médiatrice mène une enquête sur le conflit d'intérêts susceptible d'exister pour la Commission entre son rôle au sein de la Troïka et sa responsabilité de gardienne des traités et de l'acquis communautaire;

Or. el

7.1.2015

A8-0058/8

Amendement 8

Notis Marias

au nom du groupe ECR

Rapport

Jarosław Wałęsa

Rapport annuel relatif aux activités du Médiateur européen en 2013
2014/2159(INI)

A8-0058/2014

Proposition de résolution

Paragraphe 14 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

14 ter. relève qu'il est nécessaire que la Médiatrice mène une enquête sur le conflit d'intérêts susceptible d'exister pour la BCE entre son rôle actuel de "conseillère technique" de la Troïka et sa qualité de créancière des quatre États membres soumis au protocole d'accord, d'une part, et le mandat de la BCE au titre du traité sur l'Union européenne et du traité FUE, d'autre part;

Or. el